

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS342

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au travers d'un nouveau »,

les mots :

« dans le cadre d'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.